

Évaluations

Les évaluations ont lieu chaque semestre sous la forme d'une ou plusieurs épreuves écrites et/ou orales par UE (QCM, travail individuel, travaux de groupe...).

La validation d'une UE se fait par l'obtention d'une note moyenne minimale de 10/20, ou par compensation entre certaines UE.

La progression de l'étudiant au cours des stages est appréciée à partir du portfolio.

Les Commissions d'Attribution des Crédits valident chaque semestre, les étudiants obtiennent une licence SPS parcours kinésithérapie, le Jury d'Attribution du Diplôme d'État valide le dernier semestre.



Le règlement intérieur

Le règlement intérieur est consultable sur le site internet :
www.larenaissancesanitaire.fr/ifmk-masso-kinesitherapie.html

L'hébergement

Les recherches de logement relèvent des démarches individuelles, toutefois, l'Hôpital La Musse met à disposition des étudiants des logements (selon disponibilité) ouvrant droits à l'APL.

Un point de livraison CROUS est présent dans l'enceinte de l'hôpital.

Bourses

Bourses de Formations sanitaires et sociales Normandes : dossier à constituer à la rentrée via le CROUS de CAEN.

Apprentissage

Depuis la rentrée scolaire 2018, certains étudiants du second cycle peuvent continuer leur scolarité par l'apprentissage.

Frais de scolarité

- Participation aux coûts pédagogiques de formation : 4700 euros par an.
- Frais de dossier pour tous en 1ère année puis uniquement pour les candidats extra-communautaires qui intègrent la formation en troisième année : 180 euros.

Contacts :

Secrétariat del'IFMK : Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie La Musse
Hôpital La Musse
CS 20119
27180 SAINT SEBASTIEN DE MORSENT
Tel. : 02.32.07.29.45
ifmk@iflrs-lamusse.net

Directeur del'IFMK : Madame Michèle GODIGNON
m.godignon@iflrs-lamusse.net

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie La Musse vous pouvez aussi consulter le site : www.larenaissancesanitaire.fr/ifmk-masso-kinesitherapie.html



Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie La Musse



Hôpital La Musse
CS 20119
Allée Louis Martin
27180 Saint Sébastien
de Morsent



IFMK La Musse

Présentation

L'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) est situé au cœur de l'Hôpital La Musse, dans un parc boisé de 55 hectares.

L'équipe

Directeur : Michèle GODIGNON

Assistants : Stéphanie BOURGES, Maha GUIRGUIS

Responsable des stages : Catherine GERBOUIN

Responsables pédagogiques : Augustin CLET, Clare DOYLE, Rita LENOIR DIT CARON, Frédérique LEVASSEUR, Valérie MARTEL DA SILVA, Charlotte MENEZ, Guillaume SIEFEN



Masseur-Kinésithérapeute :

Professionnel de santé, il met en œuvre la rééducation :

- Des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne ;
- Des déficiences ou des altérations des capacités fonctionnelles.

La pratique de la kinésithérapie comporte également la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic kinésithérapique.

Le masseur-kinésithérapeute peut aussi concourir à la formation initiale et continue ainsi qu'à la recherche. Il exerce en toute autonomie et en pleine responsabilité.

Admission 2026

Art. D. 4321-18 du code de la santé publique : « l'admission en institut de formation préparant au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute s'effectue après une première année universitaire validée et obtention de 60 crédits européens », comptabilisée dans le parcours du cycle d'étude. L'IFMK La Musse a un agrément de 60 places, une convention de partenariat avec l'Université de Rouen Normandie détermine les effectifs ainsi :

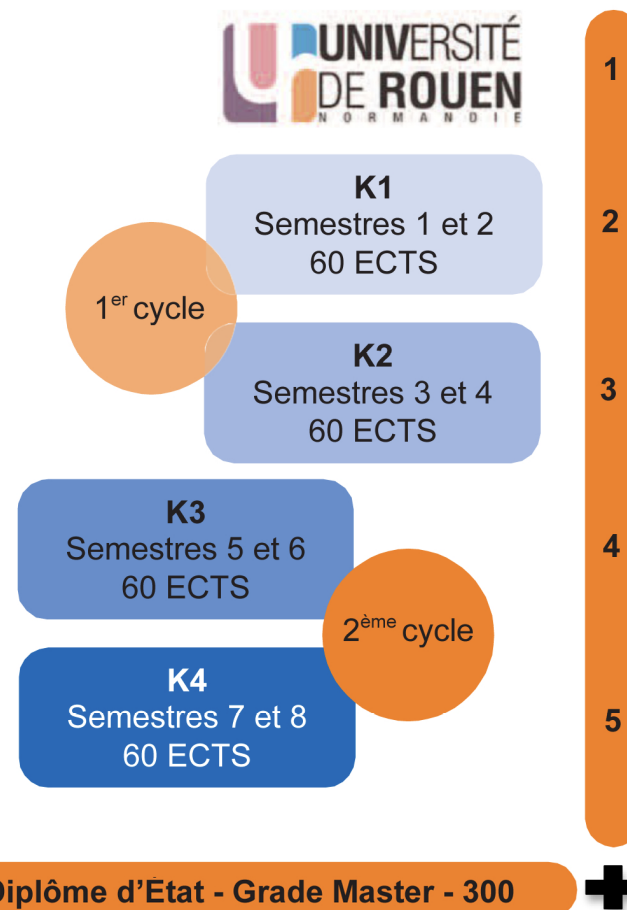
- 50% d'entre elles (30) seront réservées aux étudiants issus de la PASS et de la L2 Science Pour la Santé L.AS et non L.AS,
- 25% (15) le seront pour les étudiants issus de la première année de licence STAPS L.AS et non L.AS et de la deuxième année de licence STAPS L.AS et non L.AS,
- 25% restantes (15) le seront pour les étudiants issus de la première année de licence du Portail Licence Sciences de la Vie et de la Terre / Licence Sciences de la Terre / Licence Sciences de la Vie et de la première année de licence Sciences de la Vie, parcours Ingénierie de la Santé L.AS et non L.AS et de la deuxième année de ces mêmes mentions L.AS et non L.AS.

Selon l'arrêté du 2 Septembre 2015, d'autres modalités d'admissions sont possibles : par passerelle 3 places (Art. 25), avec un diplôme MK obtenu en dehors d'un État membre de l'UE 2 places (Art. 27).

Les études

Durée : 4 ans à l'IFMK depuis le 02 Septembre 2015 précédée de l'année universitaire

La formation organise le développement des compétences professionnelles en alliant des périodes de cours théoriques et pratiques à l'Institut, alternées de stages cliniques dans des établissements sanitaires ou médico-sociaux, dans des cabinets libéraux ainsi que dans des structures associatives ou sportives avec un suivi individualisé par l'équipe de l'institut.



Étudiants en situation de handicap (ESH)

Pour préserver l'égalité des chances et dans le respect de la loi du 11 février 2005, l'institut s'implique pour que le handicap ne soit pas un frein à vos études. Signalez au médecin agréé par l'ARS votre handicap avant votre admission. Vous aurez ensuite rendez-vous avec l'équipe du Service de Santé des Étudiants de l'Université Rouen Normandie. Un guide de l'ESH est disponible sur notre site.